

# Première édition des Rencontres du troisième titre, un nouveau format de colloques dédié au droit des concentrations.

Publié le 16 mai 2025

---

La première édition des Rencontres du troisième titre, nouveau format de colloques, gratuits et ouverts à tous, dédiés au droit des concentrations aura lieu à Paris, le 27 mai de 17h30 à 19h, dans les locaux du cabinet Linklaters avec les étudiants du Master 2 Droit des affaires – parcours concurrence et distribution de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, sous la direction de la professeure Catherine Prieto.

Elle réunira Jérôme Vidal, chef du service des concentrations, et Nicolas Zacharie, avocat du cabinet Linklaters, sur le thème « *Le statut et le rôle du mandataire agréé en contrôle des concentrations* ».

# LES RENCONTRES DU TROISIÈME TITRE

## Le statut et le rôle du mandataire agréé

> Le Service des concentrations  
de l'Autorité de la concurrence

> En partenariat avec le cabinet **Linklaters**,  
**Nicolas Zacharie** (avocat)

> Avec la participation des étudiants  
du **Master Concurrence et Distribution**  
de la **Professeure Prieto** de l'**Université Paris 1**  
**Panthéon-Sorbonne**

**1<sup>ÈRE</sup> ÉDITION**

**27 MAI 2025**  
de 17h30 à 19h

au sein du **Cabinet Linklaters**  
**25 rue de Marignan**  
**75008 Paris**

Autorité  
de la concurrence

Linklaters

UNIVERSITÉ PARIS 1  
PANTHÉON SORBONNE

Un nombre limité **de 50 places** est disponible pour assister à cette rencontre.

Les demandes de participation devront être adressées par courriel, à l'adresse suivante : [colloques.concentrations@autoritedelaconcurrence.fr](mailto:colloques.concentrations@autoritedelaconcurrence.fr).

Celles-ci seront traitées par ordre chronologique de réception, dans la limite des places disponibles.

En raison du nombre restreint de places, les personnes inscrites sont invitées à confirmer leur présence et à informer l'Autorité, au moins 48 heures à l'avance en cas d'empêchement, afin de permettre une gestion efficace de la liste d'attente. Une captation vidéo de l'événement sera réalisée et mise à disposition en ligne dans les jours qui suivront le colloque.